

Les différents règlements qui ont été votés à l'Assemblée Fédérale ou à l'Assemblée Générale de la LFO



Les articles 2021-2022

Les modifications 2022-2023

LES MUTÉS

6 mutés dont 2 hors période sur une feuille de match ← ~~Art - 160~~ → 4 mutés dont 1 hors période sur une feuille de match
(U12 à U18)

MUTATION / CHANGEMENT DE CLUB

~~Art -~~

- Ancien club du/de la joueur(se) est inactif dans la catégorie d'âge ;
- Joueur(se) U12(F) à U19 (F) part dans un nouveau club
- Exemption du cachet mutation
- Application cachet « pratique uniquement dans sa catégorie d'âge »

~~117 b.~~

Joueur U18 – U19 ne sera pas soumis à la restriction de participation dans sa catégorie d'âge si la pratique n'est pas offerte sur le territoire (possibilité de jouer en Sénior)

~~Art - 46 L.F.Q.~~

Si un club dispose d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat de niveau National, Régional ou Départemental, depuis au moins deux saisons
-> cachet « mutation » supplémentaire dans une équipe (Départementale)

